



Dispositif du service civique pour la saison 2021-2022

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Référence (notes eFFBB) : Note du 1^{er} avril 2021 sur le lancement de l'appel à candidature pour 2021-2022

[2021-03-22-NOTE-CD-LR-CLUBS-2-PFE-EMPLOI-Services-Civiques---Lancement-du-dispositif-2021-2022-](#)

RAPPEL : Nous disposons d'un total de 350 missions à répartir de la façon suivante :

- 50% en faveur des clubs ;
- 50% en faveur des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.

A l'heure actuelle les inscriptions arrivent à un rythme soutenu. Pour permettre aux Ligues, Comités et Clubs un temps de réflexion supplémentaire, et en prenant en compte les navettes nécessaires éventuelles, nous voulons vous informer **que la phase de candidature sera allongée jusqu'au 16 mai 2021.**

Nous vous demandons de porter une attention particulière au moment de renseigner votre dossier. Il doit être :

- Détaillé ;
- Lisible ;
- **Respect des valeurs du dispositif.**

La lecture préalable du guide d'accueil, mis à la disposition par la Fédération est primordiale. Votre structure doit être en capacité d'accueillir un volontaire en ayant pleinement connaissance des modalités de ce dispositif.

D'autre part, nous attirons votre attention sur les points suivants qui facilitent grandement le traitement des dossiers :

- Les dossiers de candidatures doivent être transmis avec la grille de positionnement au format **Excel** ou **PDF**, dans le cas **contraire votre candidature ne pourra pas être validée.**
- En ce qui concerne les clubs, l'**avis** des Comités ainsi que des Ligues doivent apparaître en **première page.**
- Les missions possibles restent identiques à celles de la saison dernière, à savoir :
Accompagnateur club 3.0 / Accompagner le programme vivre ensemble / Médiateur 3x3.
- Dans le cas d'une réponse positive apportée à votre demande d'accueil de volontaire, la mission pourra démarrer : Le 1er juin 2021 – Le 1er septembre 2021 - Le 1er octobre 2021.

Les dossiers seront étudiés par la Commission Fédérale de l'Emploi. Vous aurez un retour par mail à partir de 1^{er} juin.

Contact : Patricia TAVARES

E-mail : servicecivique@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Patricia TAVARES Chargée de Mission emploi et Formation	Tahar ASSED LIEGEON Directeur Technique National Adjoint Directeur Pôle Formation & Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-04-19 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE EMPLOI Service civique FFBB - allongement de la période de candidature VFIN	